



# INSCRIPTION

## JOURNEE DE ROULAGE MOTO 2018

**Circuit du Luc en Provence (83)**

### Date de roulage

Dimanche 25/11  
90€ \*

*\* Attention : règlement par chèque à l'ordre du Mc Zone Rouge, qui sera encaissé avant la date de la manifestation. Tout dossier incomplet se verra refusé ou pénalisé de 20€. Pour toute adhésion souhaitée au Moto Club, contactez Véronique au 06.40.23.40.50.*

### Série souhaitée

Blanc

Jaune

Rouge

Moto	Marque	Modèle	Cylindrée	Année
N°1				
N° 2				

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : ..... @ ..... Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
N° de Licence FFM 2016 :  NCO .....  NET .....  Autre (joindre copie)

**Attention !!**  
**Pour ceux qui souhaitent un Pass Eco ou Pass Circuit,**  
**il est impératif de le prendre en ligne sur le site FFM et le joindre à votre inscription.**

Document à envoyer dûment complété, accompagné du règlement à : **OST André**  
98 quartier Perrache  
83340 LE CANNET DES MAURES  
Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter **Dédé** au **06.59.14.11.66** ou **andre.ost@orange.fr**

#### Décharge de responsabilité

L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, participer aux séries de roulage, organisées par le Moto Club Zone Rouge, de son plein gré, sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques et responsabilités inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tout recours, pour lui-même et tous ses ayants droits et à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, les bénévoles du Moto Club Zone Rouge, en cas de dommages matériels et/ou corporels causés ou subis sur les abords et sur le Circuit du Luc.

Il déclare être le seul conducteur de la moto désignée ci-dessus.

Il est informé et accepte que le Moto Club Zone Rouge se réserve les droits d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et d'exclure toute personne qui ne respecte pas les consignes ou signaux de sécurité et dont la conduite est jugée dangereuse pour elle-même et/ou les autres.

Équipement complet une pièce, en cuir, dorsale (mousse interdite), casque et gants homologués CE, bottes moto, Contrôle Technique sur le site, briefing obligatoires.

Alcool et drogues interdits sur le site.

Lu et approuvé,

Le ..... Signature :



# INSCRIPTION JOURNEE DE ROULAGE 2018

## SIDE-CAR

Circuit du Luc en Provence (83)



### Date de roulage

Dimanche 25/11

90€ \*

\* Attention : règlement par chèque à l'ordre du Mc Zone Rouge, qui sera encaissé avant la date de la manifestation.  
Tout dossier incomplet se verra refusé ou pénalisé de 20€.

Side	Marque	Modèle	Cylindrée	Année
N°1				

### Pilote

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... @ ..... Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

N° de Licence FFM 2016 :  NCO .....  NET .....  Autre (joindre copie)

### Passager(s)

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

### Attention !!

Pour ceux qui souhaitent un **Pass Eco** ou **Pass Circuit**,  
il est impératif de le prendre en ligne sur le site FFM et le joindre à votre inscription.

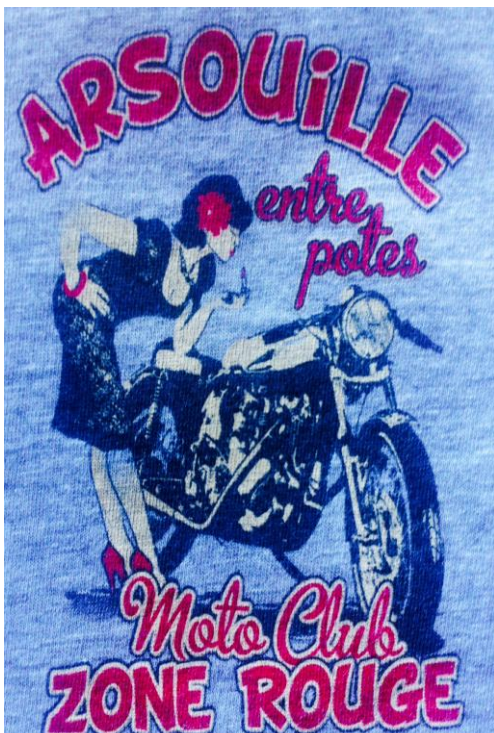
Document à envoyer dûment complété, accompagné du règlement à :

**OST André**

98 quartier Perrache

83340 LE CANNET DES MAURES

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter **Dédé** au **06.59.14.11.66** ou **andre.ost@orange.fr**



### Décharge de responsabilité

L'utilisateur reconnaît, par la signature de cette présente décharge, participer aux séries de roulage, organisées par le Moto Club Zone Rouge, de son plein gré, sous son entière responsabilité et déclare accepter les risques et responsabilités inhérents à la pratique de cette discipline.

Il renonce ainsi irrévocablement à tout recours, pour lui-même et tous ses ayants droits et à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, l'équipe de secours, les commissaires de piste, les bénévoles du Moto Club Zone Rouge, en cas de dommages matériels et/ou corporels causés ou subis sur les abords et sur le Circuit du Luc.

Il déclare être le seul conducteur de la moto désignée ci-dessus.

Il est informé et accepte que le Moto Club Zone Rouge se réserve les droits d'interrompre à tout instant l'évolution des utilisateurs pour des raisons de sécurité et d'exclure toute personne qui ne respecte pas les consignes ou signaux de sécurité et dont la conduite est jugée dangereuse pour elle-même et/ou les autres.

Équipement complet une pièce, en cuir, dorsale (mousse interdite), casque et gants homologués CE, bottes moto, Contrôle Technique sur le site, briefing obligatoires.

Alcool et drogues interdits sur le site.

Lu et approuvé,

Le ..... Signature :